



# Validité du témoignage d'un maçon en faveur de son maître

Par **khalid squalli**, le **10/04/2018** à **13:47**

Bonjour,

Je me suis disputé avec un promoteur immobilier qui faisait des travaux d'aménagement dans un appartement situé au dessus de la mienne et ce , à cause des dégâts occasionnés à la mienne.

Il a déposé plainte contre moi avec témoignage des maçons ( ses employés).

Je voudrais connaitre la portée juridique de ses témoignages et s'ils ont valable malgré le lien de subordination entre ces derniers.et si possible une jurisprudence pour contre ces témoignages non fondés

Merci pour votre réponse